

Réunion du Conseil Municipal

Du 17 octobre 2020 à 20 heures 30

L'an deux mille vingt et le dix-sept octobre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 08 octobre 2020, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la mairie sous la présidence de Pierre CHASSANG, Maire.

Sont présents : Pierre CHASSANG, André FARGES, Adeline CHASSANY, Serge DUMAZEL, Claude PORTAL, Pierre-Baptiste FABRE, Olivier GUILBOT, Laurent SALSON, Gaëtan CHASSANY, Cécile MONTEIL

Excusé : Mickaël COMBES

Secrétaire de séance : Adeline CHASSANY

Ordre du jour

- Aménagement de la croix du Fabre : choix des entreprises et signatures des marchés
- Aménagement chemin du Pouget
 - Suite à donner au projet
 - Maîtrise d'œuvre
- Salle polyvalente : pose d'un radiateur dans la salle côté bar
- Camping municipal : devis pour l'installation d'une aire de jeux
- Décision modificative budget principal
- Installation d'une pompe à chaleur au logement du presbytère : demande de subventions
- Acquisition de 40 m² de terrain à la Brugère pour élargissement de la voie communale
- Mise en place des commissions communales
- Motion en faveur de l'inscription de la modernisation de la ligne ferroviaire Neussarges-Saint-Chély d'Apcher au titre du plan de relance
- Questions diverses

➤ **Approbation du compte rendu de la séance précédente.**

Le conseil approuve le compte rendu de la séance du 28 juillet 2020.

(Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Aménagement de la croix du Fabre : choix des entreprises et signatures des marchés**

Résultat de la consultation d'entreprises pour l'aménagement de la croix du Fabre.

5 entreprises ont déposé des offres :

- Lot 1 : travaux paysagers - maçonnerie

ENTREPRISES	MONTANT DE L'OFFRE HT	MONTANT DE L'OFFRE TTC
Entreprise ROGER MARTIN	36 036.87	43 244.24
Entreprise CASTEL	40 528.00	48 633.60
Entreprise MARQUET	47 245.05	56 694.06

- Lot 2 : Serrurerie

ENTREPRISES	MONTANT DE L'OFFRE HT	MONTANT DE L'OFFRE TTC
Serrurerie de la Margeride	27 104.89	32 525.76
SARL Privat	25 025.00	30 030.00
Entreprise MARQUET	28 800.00	34 560.00

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer les marchés avec les entreprises retenues par la commission

Le conseil n'autorise pas la signature des marchés, en effet les offres étant supérieures à l'estimation du maître d'œuvre, le conseil décide d'engager des négociations avec les candidats ayant déposé une offre.

(Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Aménagement chemin du Pouget**

L'estimation des travaux réalisée par Cantal Ingénierie & Territoires est de 40 262.00 € HT à laquelle il convient d'ajouter la maîtrise d'œuvre pour 1 008.34 € soit au total 41 270.34 € HT.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur la suite à donner à ce projet.

Si poursuite du projet, il propose de confier dans un premier temps la maîtrise d'œuvre à Cantal Ingénierie & Territoires et de l'autoriser à signer la convention à intervenir.

Le conseil municipal est favorable à la poursuite de ce projet car cette route en plus de servir aux habitants du Pouget servira également aux agriculteurs, au facteur et aux camions de bois. Il autorise le maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre à intervenir avec l'Agence Technique Départementale « Cantal Ingénierie & Territoire ».

(Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Salle polyvalente : pose d'un radiateur dans la salle côté bar**

Présentation du devis établi par Roger CHASSANY pour la pose d'un radiateur à la salle des fêtes côté bar. Le coût des travaux est de 2 408.12 € TTC.

Monsieur le Maire propose au conseil de valider le devis.

Le conseil valide le devis présenté.

(Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Camping municipal : devis pour l'installation d'une aire de jeux**

Lors de la précédente réunion il avait été évoqué d'installer une aire de jeux au camping, c'est pourquoi des devis ont été sollicités auprès de Idverde de Bozoul et de ADEQUAT.

Le coût est estimé à 12 138 € TTC par Idverde (Installation comprise) et à 6 716.20 € TTC pour ADEQUAT (Installation non comprise).

Il demande au conseil la suite qu'il souhaite donner à ce projet et si poursuite de choisir l'entreprise qui réalisera cette installation.

Le conseil valide l'installation d'une aire de jeux au camping municipal et retient l'offre de la société Idverde de Bozoul. Olivier Guilbot qui ne s'oppose pas au projet trouve tout de même que le coût de l'installation est élevé.

(Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Décision modificative budget principal**

Monsieur le maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget principal de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
66111	Intérêts réglés à l'échéance	190.00	
73928	Autres prél. pour revers. de fiscalité	-190.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1641	Emprunts en euros	8400.00	
2135 - 37	Installations générales, agencements	12140.00	
21578 - 14	Autre matériel et outillage de voirie	-15000.00	
2184 - 26	Mobilier	1240.00	
2151 - 11	Réseaux de voirie	-6780.00	
TOTAL :		0.00	0.00

Le conseil approuve la réalisation des écritures comptables décrites ci-dessus.

(Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Installation d'une pompe à chaleur au logement du presbytère : demande de subventions**

Monsieur le Maire fait savoir que les travaux d'installation d'une pompe à chaleur au logement du presbytère peuvent bénéficier de subventions.

- Subvention « Coup de pouce économie d'énergie » par Certinergy
- Subvention « fonds intercommunal de relance » par Saint-Flour Communauté

Il demande au conseil l'autorisation de solliciter ces subventions et de signer la convention de partenariat avec Certinergy.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à solliciter ces subventions et à signer la convention de partenariat avec Certinergy.

(Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Acquisition de 40 m² de terrain à la Brugère pour élargissement de la voie communale**

Monsieur Pierre-Baptiste FABRE quitte la salle des séances et ne participe ni au débat, ni au vote.

Monsieur le Maire fait savoir que suite à l'élargissement de la voie communale dans le village de la Brugère impactant la propriété de M. Pierre-Baptiste FABRE, il y aurait lieu de régulariser l'emprise foncière au niveau du cadastre.

Conformément au document d'arpentage établi par le géomètre, M. Pierre-Baptiste FABRE rétrocéderait 40 m² à la commune.

Il précise que ce dernier cède gracieusement ce terrain à la commune, qui prendra à sa charge les frais de géomètre et de notaire.

Il demande au conseil de se prononcer sur cette régularisation.

Le conseil accepte cette régularisation.

(Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Mise en place des commissions communales**

Monsieur le Maire propose au conseil de mettre en place des commissions pour une meilleure gestion communale.

Le conseil met en place les commissions suivantes :

- Sécurité : Adeline CHASSANY, Cécile MONTEIL
- Illumination – Fleurissement : Adeline CHASSANY
- Incendie : Mickaël COMBES, Olivier GUILBOT
- Artisanat, commerce : Serge DUMAZEL
- Chemins : Laurent SALSON, Serge DUMAZEL
- Forêts : Serge DUMAZEL, André FARGES
- Eau potable et assainissement : Claude PORTAL, Olivier GUILBOT
- Animation – Associations : Cécile MONTEIL, Pierre-Baptiste FABRE
- Agriculture : Olivier GUILBOT, Gaëtan CHASSANY
- Urbanisme : Adeline CHASSANY

Le maire préside de droit les commissions municipales

➤ **Motion en faveur de l'inscription de la modernisation de la ligne ferroviaire Neussargès-Saint-Chély d'Apcher au titre du plan de relance**

Monsieur le Maire donne lecture de la motion de soutien en faveur de l'inscription de la modernisation de la ligne ferroviaire Neussargès-Saint-Chély d'Apcher au titre du plan de relance et demande au conseil s'il est d'accord pour l'adopter.

Le conseil est d'accord pour adopter cette motion.

(Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Questions diverses**

- M. Serge DUMAZEL est désigné pour siéger à la commission de contrôle des listes électorales
- Analyse d'une offre de vente de parcelles de forêt de Mme BIGOT-GENDRE, soit 12 hectares estimés entre 60 000 € et 75 000 € par Serge DUMAZEL. Ce dernier trouve l'estimation juste et intéressante pour la commune.
- Réhabilitation de la conduite d'eau du village de Lachamp à prévoir en 2021. Un devis sera demandé à l'entreprise CASTEL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.

Le Maire,
Pierre CHASSANG

André FARGES

Adeline CHASSANY

Serge DUMAZEL,

Claude PORTAL,

Mickaël COMBES,
(Absent)

Pierre-Baptiste FABRE,

Olivier GUILBOT,

Laurent SALSON,

Gaëtan CHASSANY,

Cécile MONTEIL